

R d'activités P P O R T

Style
MILLAU
UNE VISION D'AVANCE

2017



1 place du Beffroi - 12100 Millau
tel : 05 65 61 40 20
www.cc-millaugrandscausses.fr



Millau Grands Causses
Communauté de Communes

ouvert du lundi au jeudi :
8h00-12h00 / 13h30-17h30
vendredi : 8h00 / 12h00





2017, une année marquée par l'application de différentes lois.

La Communauté de communes Millau Grands Causses a connu de nombreux changements tout au long de l'année 2017.

En effet les lois NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) sont venues renforcer l'action de la collectivité sur de nouveaux aspects du quotidien.

Ces lois qui organisent les territoires nous ont confié de nouvelles compétences, plus de travail et inévitablement plus de dépenses.

L'élaboration du PLUi-HD en est un exemple qui donne dans le même temps une bien plus grande maîtrise de notre destin commun, notamment sur le plan économique et de l'attractivité du territoire.

Cette augmentation du nombre de compétences a nécessité l'organisation des services de la Communauté en cinq pôles fonctionnels tout en favorisant la transversalité inter-services et la mise en valeur des compétences et des potentiels de chacun des agents.

Une vaste réflexion a aussi été menée pour élaborer la stratégie d'attractivité du territoire qui a donné place à de nombreuses et très riches contributions. Tous les acteurs territoriaux ont ainsi participé à des réunions de travail tout au long de l'année.

Je vous laisse parcourir les quelques pages de ce rapport d'activités qui retracent les actions menées pour le changement et les nombreux chantiers qui nous ont permis de structurer le territoire.

Gérard PRETRE
Président

SOMMAIRE

La DÉMARCHE DE MARKETING TERRITORIAL

Une ambition partagée p 6

La TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & ÉCOLOGIQUE

Plan Climat Air Energie Territorial p 8

Les énergies renouvelables
Mobilité durable

Préservation des ressources en eau p 10

GEMAPI

Programme Pluri annuel
de Gestion

Programme d'action de de
prévention des inondations

Eau et assainissement

Reconquête des milieux p 11

Mise en pâture

Plan de défense contre les incendies

Collecte, gestion et traitement des déchets p 12

Schéma synoptique

Actions majeures

L'AMÉNAGEMENT ET LA PLANIFICATION

Plan Local d'Urbanisme intercommunal p 15

Moments de concertation

Grandes thématiques
de la concertation

Règlement Local de Publicité intercommunal p 17

Droits des sols p 18

Habitat p 19

Bilan de l'OPAH-RU

Transports p 19

Gens du voyage p 20

Aire permanente

Aire de grands passages

Le DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les Parcs d'activités p 22

Millau Viaduc 1

Millau Viaduc 2

Millau Ouest

Transfert des zones
d'activités économiques

La Maison des Entreprises p 26

Comité Technique Economique

Entrées et sorties

Couveuse d'entreprises

Télétravail, coworking...

... FabLab

Initiative Aveyron

Travaux

La structuration des filières p 30

Filière « cuir et savoir-faire
d'excellence »

Filière agricole - maraîchage bio

Le commerce p 33

Office du commerce, de l'artisanat
et des professions libérales

L'emploi p 33

14ème forum
de l'emploi saisonnier

L'enseignement supérieur & la formation p 34

Le tourisme, les sports de pleine nature... p 35

Grande traversée
du massif central - VTT

Entretien des sites de pratiques p 34

Promotion et grands événements p 35

Pôle de pleine nature p 18

... et le patrimoine p 37

Conservation du patrimoine bâti

L'Office de tourisme Millau Grands Causses p 39

Accueil

Communication

Animation

Commercialisation

Des TRAVAUX & des INFRASTRUCTURES

Voirie communautaire p 43

RD124 en traverse
de St André de Vezines

Amélioration de la bretelle
d'accès de la route de Millau Plage

Maîtrise d'ouvrage déléguée p 44

Médithèque du Sud Aveyron

Maison des activités de Veyreau

Ecole intercommunale

Travaux sur le site du Roubelier p 47

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Elargissement du champs de compétences p 49

Nouvelle organisation des services en pôles p 49

Commande publique et affaires juridiques p 50

Projet phare p 51

Création d'un complexe
sportif à Millau

Sécurité et secours p 52

Finances p 53

Le pacte financier et fiscal

Pour 100 € dépensés
par la Communauté

100 € de recettes fiscales, répartition

La COMMUNICATION

**Service communication
transversal par essence** p 54

Au service de l'ensemble des Pôles

Accompagnement des faits
marquants de l'année

Informé par
voie de presse et digitale

La DEMARCHE DE MARKETING TERRITORIAL

Ambition partagée

Fin 2016 a été lancée une démarche de marketing territorial, avec, dès la fin du mois de décembre 2016, l'accompagnement d'un bureau d'étude Midi Marketing.

Son lancement officiel dans un cadre convivial, s'est rapidement suivi de réunions de travail. Pas moins de 6 réunions de travail (23 janvier, 23 février, 23 mars, 6 juin, 19 juillet, 27 septembre) ont été nécessaires pour co-construire la stratégie et le plan d'actions.

La transformation graphique en nouvelle marque de territoire est venue asseoir, en fin d'année, l'important travail de concertation et en faire une marque partagée.

Les propositions de la première agence graphique consultée en juin 2017 n'ayant pas été satisfaisantes, une seconde consultation a dû être lancée en août ! L'agence Bastille a transformé l'essai en octobre. Une rencontre a ainsi été organisée avec l'ensemble des parties prenantes de la démarche le 13 octobre à la salle du CREA avec plus de 100 participants.

Le guide d'utilisation de cette nouvelle marque de territoire, encore en cours de validation fin 2017, a été présenté et diffusé au groupe projet dès le premier trimestre 2018.



**Style
MILLAU**
UNE VISION D'AVANCE



Après l'été et suite à l'arrivée du responsable du pôle Développement Territorial, Bruno Bedos (mai 2017), des actions identifiées à l'issue de la démarche d'attractivité ont rapidement été mises en place (constitution d'un Comité technique économique, Journées multi-conseils, comité d'agrément de la pépinière, participation au salon On'innov...) laissant le champ libre à un rythme d'actions de communication plus soutenu qu'en début d'année.

**La TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
& ÉCOLOGIQUE**

Pour accompagner la transition énergétique de son territoire et atteindre l'objectif national de 23 % d'énergie renouvelable à l'horizon 2020,

la Communauté poursuit son action !

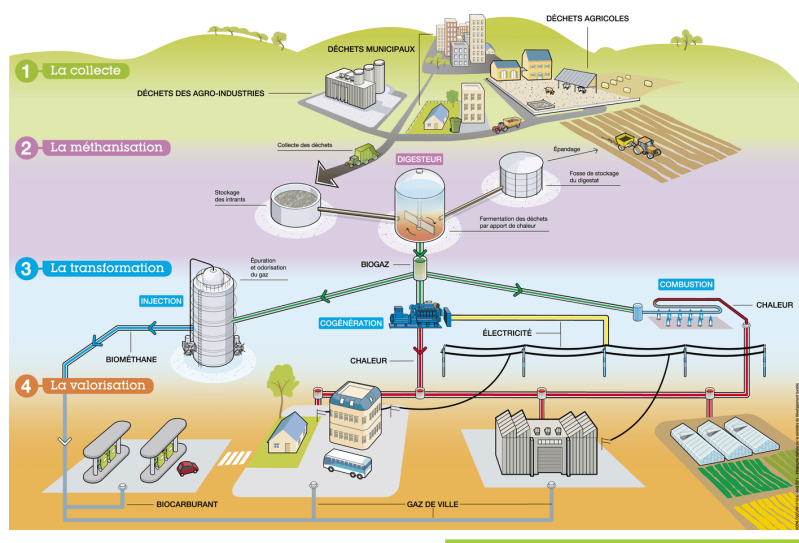
Plan Climat Air Energie Territorial

C'est un projet territorial de développement durable qui définit des objectifs stratégiques et un plan d'actions pour :

- atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter,
- développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie
- intégrer les enjeux de qualité de l'air.

Comme la loi le lui permet, la Communauté a décidé de confier son élaboration au Syndicat mixte du SCoT et au Parc naturel régional des Grands Causses qui a adopté un Plan Climat volontaire depuis 2009.

Les énergies renouvelables



Méthanisation

À l'issue de l'étude de faisabilité sur la création d'une unité de méthanisation réalisée en 2016, la communauté a poursuivi la concertation avec les agriculteurs pour affiner le projet. L'objectif reste la création d'une structure opérationnelle permettant la mise en œuvre de cette unité sous la forme d'une Société par Action Simplifiée ouverte à d'autres partenariats.

Photovoltaïque

La Communauté a lancé une vaste réflexion sur l'opportunité d'équiper en panneaux photovoltaïques certaines de ses infrastructures, comme le garage du service déchets pour un montant de 150 000 €HT.

Ou encore d'entrer au capital de la SAS LUM DEL LARZAC (5 000 € de capital + 45 000 €/an en compte courant associé) pour aider à la construction d'un hangar et couvrir 650 m² de sa toiture.



Mais aussi de réaliser des investigations sur l'ensemble des bâtiments publics de la communauté, des bâtiments communaux et d'inciter les entreprises des zones d'activités à s'équiper.

Amélioration de la performance des bâtiments communautaires

La Communauté poursuit ses investigations sur ses bâtiments, pour améliorer leurs performances énergétiques et optimiser leurs consommations (cf p 28).

Dans la même optique elle assiste le syndicat du Lumençon regroupant les communes de Verrières, Paulhe, Compeyre et Aguessac, qui porte la création d'un nouveau groupe scolaire sur la commune d'Aguessac. Ce projet sera candidat au label bâtiment durable Occitanie NO WATT.

Mobilité durable

Schéma directeur cyclable

Parce que la promotion des mobilités douces constitue l'un des principaux enjeux du PLUI-HD, la communauté travaille sur un schéma directeur cyclable qui doit proposer pour les 10 années à venir des aménagements cyclables sur le pôle urbain et l'ensemble du territoire.

Après une première liaison douce de 16 km entre Milau et Saint Georges de Luzençon, « l'incontournable Trace Verte ! », la Communauté travaille sur la création d'une liaison vers la Vallée du Tarn et Aguessac.



Vélos à assistance électrique VAE

Des supports à vélos ont été installés sur le parking privé du 1er étage pour accueillir les trois vélos à assistance électrique mis à disposition des agents de la Communauté et des porteurs de projet hébergés à la MDE.

Vélos, objets d'une convention, pour une période de cinq ans, entre la Communauté et le Parc Naturel Régional des Grands Causses.



Préparation des ressources en eau

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques & Prévention des Inondations)

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) de 2014 a intégré une nouvelle compétence qui sera obligatoire à partir du 1er janvier 2018 pour les EPCI à fiscalité propre : la **GEMAPI**.

Cette nouvelle compétence comprend l'aménagement de bassins hydrographiques ; l'entretien et l'aménagement de cours d'eau ; la défense contre les inondations et contre la mer ; la protection et la restauration des milieux aquatiques.

En 2017, la Communauté a participé à la création d'un syndicat mixte avec 6 autres intercommunalités. Elles prévoient de lui transférer leur compétence GEMAPI dès 2018.



Programme Pluri-annuel de Gestion (PPG)

La Communauté de communes en partenariat avec la ville de Millau a réalisé des travaux d'aménagement des berges du Tarn au niveau de Gourg de Bades.

Cette opération a consisté à l'enlèvement de plus de 1 000 m de voirie et la démolition de 150 m d'enrochement.

Le retrait de près de 21 000 m³ de remblais inertes ont aussi permis de redonner une zone d'expansion pour les crues.

Cette opération d'aménagement des berges, d'un montant de 355 000 € HT, préalable à la création de la plage (inaugurée en juillet par la Ville de Millau), a été soutenue pour moitié par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Occitanie, l'autre moitié a été à la charge de la Communauté.

La 4^{ème} tranche d'entretien et de restauration des berges du Tarn soutenue par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Occitanie et le Conseil départemental était dédiée en 2017 à la gestion de la ripisylve sur 2 km entre Mostuéjols et Millau.

Au total 9 sites ont fait l'objet d'une intervention pour l'abattage d'arbres, l'enlèvement d'embâcles ou encore la protection d'une partie de la berge, avec une participation de la Communauté de 13 000 € sur un total de 28 000 €.

Le projet Saint-Hilarin a quant à lui été retenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région dans le cadre d'un appel à projets «Restaurons et valorisons les zones inondables».

Programmes d'Action et de Prévention des Inondations - PAPI

Le PAPI, outil de contractualisation entre l'État et les collectivités, a pour but de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Il permet la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.

En juin 2017, la Communauté de communes a souhaité engager sans attendre plus longtemps son élaboration et recruter un chargé de mission pour élaborer le PAPI d'intention, document contenant un diagnostic, une stratégie et un programme d'études, sur l'échelle du bassin Tarn Amont soit 60 communes sur 3 départements.

Eau & assainissement



En prévision du transfert de la compétence eau/assainissement aux communautés de communes, une étude prospective a été lancée en 2017 pour définir les conditions techniques administratives et financières de ce transfert. L'étude a été confiée au bureau d'études G2C pour un montant de 25 150 € HT.

Des évolutions législatives majeures fin 2017, qui décalent la prise de compétence obligatoire à 2026 au lieu de 2020, ont permis d'envisager, dans un premier temps, une mise à niveau indispensable de l'ensemble des équipements dès 2019.

Reconquête des milieux

Mise en pâture

Propriétaire d'environ 190 hectares sur le secteur de Galès, avec en particulier 26 hectares de forêts, 20 hectares de cultures et une grande partie constituée d'espaces ouverts qui ont tendance à s'embroussailler, la Communauté de communes avec le Parc Na-

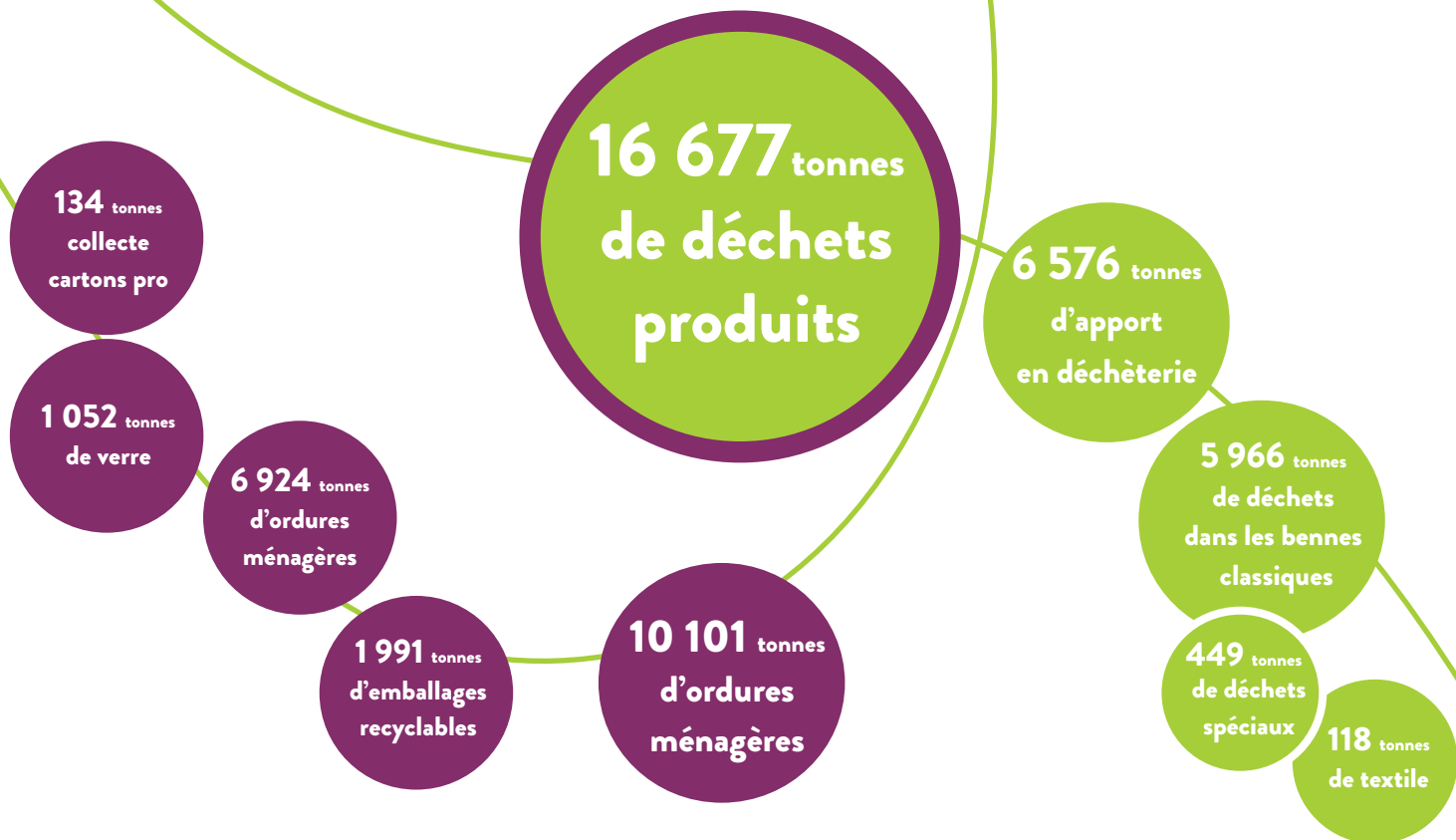
tural Régional des Grands Causses, y prévoit une grande opération qui permettrait des mises en pâture des espaces, des travaux et des modalités de conventionnement avec un ou plusieurs agriculteurs.



Plan de défense contre les incendies

Des travaux ont été engagés sur le secteur de Bétpaumes et de la Pouncho d'Agast, des voies externes ont ainsi été débroussaillées de chaque côté pour stopper la propagation d'un éventuel incendie, pour un montant de 25 000 € HT.

Collecte, gestion et traitement des déchets



En 2017, la Communauté de communes a poursuivi sa politique de modernisation et d'optimisation de la collecte. Les quantités collectées pour 30 000 habitants répartis sur les 15 communes, ont vu le tonnage de verre augmenter de 8,1% par rapport à 2016. Une nette progression qui atteint par habitant 35,7kg/an, plus fort que la moyenne nationale (33kg/an/hab).

Le tonnage des ordures ménagères a aussi augmenté de 0,1% par rapport à 2016, avec 234 kg/an/habitant, mais qui reste un bon score par rapport à la moyenne nationale (279kg/an/hab).

Le score des déchets recyclables de + 2,2%, est nettement supérieur au niveau national, c'est bon signe, avec 67 kg/an/hab.

La production totale (ordures ménagères + recyclables) a donc augmenté de 0.9 %.

La promotion du compostage s'est poursuivie en 2017 avec 61 composteurs et 15 lombricomposteurs distribués. Cette campagne de promotion a pour but de maintenir voir de faire baisser les quantités d'ordures ménagères collectées. Rappelons qu'en moyenne 30% du contenu d'une poubelle de cuisine peuvent être compostés. Imaginons le niveau de réduction d'ordures ménagères encore possible !

En déchèteries, la quantité de déchets collectés a diminué de plus de 6% en raison de la mise en place depuis 2016, de la benne Ecomobilier qui permet la redistribution de meubles aux associations du territoire et leur réutilisation.

**234 kg/an
par
habitant**

Site du Roubelier

Comme précisé dans le chapitre dédié aux travaux, le site du Roubelier a subi des travaux d'envergure dès le mois de septembre 2017 (cf. page 46)

Harmonisation des taux de la TEOM

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a démarré son harmonisation en 2017 pour parvenir à équilibrer l'effort fiscal sur chaque foyer d'ici 2019.

Préparation des nouvelles tournées de collecte

Pour accompagner le déménagement en 2018 du service de collecte dans son nouveau bâtiment basé au parc d'activités Millau Viaduc 1, une large réflexion sur de nouvelles modalités de collecte a été menée tout au long de l'année. Plusieurs secteurs ont été établis sur la ville de Millau pour permettre de collecter au mieux en tenant compte des contraintes de jour (en particulier heures d'embauche et de début de cours).

Le lancement du recrutement du futur responsable du Centre Technique de Collecte s'est fait en fin d'année.

De manière générale, il assure la gestion opérationnelle du service de collecte des déchets ménagers et assimilés et du centre technique de collecte, assure la gestion du parc de véhicules, manage l'équipe des agents de collecte des ordures ménagères et assure le lien permanent avec la hiérarchie du service et le service des Ressources Humaines.

Il aura pour mission dès 2018 de finaliser les nouvelles tournées de collecte, de participer à la mise en place de celles-ci, d'organiser le transfert des agents et des véhicules au Centre Technique de Collecte (CTC) sur le nouveau site des Fialets et d'équiper en matériel et outils le centre afin de permettre une bonne réactivité sur les petits entretiens et réparations des véhicules de collecte.



**L'AMÉNAGEMENT
ET LA
PLANIFICATION**

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Depuis le mois de juillet 2015, la Communauté de communes Millau Grands Causses élabore un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Habitat et Déplacements (HD) sur l'ensemble du territoire communautaire.

C'est une démarche collective, fédératrice, qui cherche à rassembler autour d'un projet polymorphe les forces vives du territoire, dans un contexte réglementaire exigeant et dans l'esprit du Schéma de Cohérence territoriale.

Un SCoT qui est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, comme celles affairant aux questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement...

La Communauté de communes, à travers le PLUi-HD, poursuit l'objectif de « la mise en œuvre d'une démarche concertée sur la vision partagée de l'avenir de son territoire et la co-construction d'un projet communautaire, à l'échelle des 10 ans à venir ».

Un PLUi-HD doit répondre à de nombreuses exigences :

- des enjeux économiques et touristiques, sociaux, environnementaux de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, de développement de l'espace rural ;
- des questions d'habitat, de besoins en logements, de transports, de déplacements liés à l'emploi, entre les communes, le réseau de voirie, logistique, etc ;
- de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des économies d'énergie dans les logements anciens, des constructions et des déplacements en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial ;
- du développement et des fonctions urbaines (services, équipements de centralité), des projets urbains de centre-ville ;
- de l'utilisation économe et équilibrée des espaces urbains et agricoles ;
- de la prise en compte des risques naturels et technologiques ;
- de la préservation des ressources en eau, des rivières, en prenant en compte leur gestion (alimentation en eau potable, assainissement) ;
- de la protection des paysages urbains et naturels et des sites remarquables (classement Nord Larzac et Viaduc de Millau) ;
- de la valorisation et la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine...

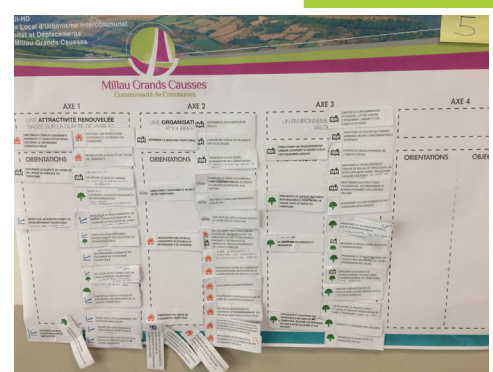


Il est un outil réglementaire qui fixe les règles et modalités de mise en œuvre du projet de territoire, en définissant l'usage des sols sur l'ensemble des 15 communes membres.

Ce document cadre comprend un Diagnostic, un Projet d'Aménagement et de Développement durables (PADD), un Programme d'Orientations et d'Actions Habitat, un Programme d'Orientations et d'Actions Déplacement, 14 Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles, un rapport de présentation, un zonage accompagné d'un règlement et des annexes, etc.
Tous ces éléments sont issus des travaux réalisés

avec l'appui des cabinets Citadia, Mercat, Egis, Even conseil, des comités techniques et de pilotage, des ateliers de concertation, de rencontres avec les Personnes Publiques Associées.

Le PADD a été débattu en conseil communautaire le 12 juillet, première étape importante avant d'entrer dans la dernière phase; la traduction dans le zonage et le règlement.



Moments de concertation

La population a pu, de manière continue, suivre l'évolution du dossier par la mise à disposition d'éléments d'informations au siège de la Communauté, à l'accueil des 15 mairies du territoire et sur le site internet www.cc-millaugrandscausses.fr.

Elle a également pu faire état de ses observations par la mise à disposition du public d'un registre de concertation en mairie et au siège de la Communauté.

Cette phase de concertation a été ponctuée par :

- une exposition évolutive et itinérante qui a parcouru les 15 communes de la Communauté, et accompagné les réunions publiques,
- la mise en place d'un site internet dédié avec accès aux principaux documents de concertation (www.plui-millaugrandscausses.fr),

- une information régulière par le biais de lettres d'information : juillet et octobre, diffusées sur le site internet, dans les mairies, au siège de la Communauté et dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire,
- la mise en ligne d'actualités liées aux étapes du PLUi-HD sur le site internet de la Communauté,
- des relations presse soutenues avec la presse locale,
- l'organisation d'un **forum des acteurs locaux** le 17 mai 2017,
- la tenue d'un stand d'information et de participation PLUi-HD à la **foire de l'habitat** (septembre) et à la fête de la mobilité (juin),
- la tenue de 2 réunions publiques permettant de présenter le projet du PLUi-HD (14 décembre 2016 et 27 juin 2017).

Grandes thématiques de la concertation

L'équilibre du territoire (entre Millau et les autres communes / territoire urbain et territoire rural), les modalités du développement urbain, les mobilités douces (place du vélo notamment), la constructibilité dans les zones agricoles, naturelles et les hameaux, ainsi que la protection de l'agriculture, de la sylviculture et du cadre de vie, telles ont été ces grandes thématiques.

Le vivre ensemble et la mixité sociale, l'environnement (traitement des déchets, préservation et valorisation des ressources naturelles et développement de certaines énergies renouvelables), l'équité territoriale pour l'accès à la fibre et au haut débit, la promotion d'une identité économique propre au territoire, le maintien de la dynamique industrielle et artisanale, la montée en gamme de l'offre touristique, l'habitat sont venus les compléter.



Aménagement & cadre de vie

Echéancier

Les études relatives à l'élaboration du PLUi-HD devraient être achevées fin mai 2018. Le projet du PLUi-HD sera présenté au Conseil Communautaire en suivant pour être ensuite soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées pendant 3 mois. Ce n'est qu'ensuite que l'enquête publique d'un mois et demi pourra démarrer. Ce moment permettra aux requêtes particulières, remarques et amendements d'être discutés en direct avec le commissaire enquêteur lors de permanences organisées à la Communauté et dans les communes.

In fine, le projet de PLUi-HD devrait être présenté au Conseil communautaire fin 2018 ou début 2019 pour approbation. Cette dernière étape rendra le document opposable.

Règlement Local de Publicité intercommunal

Le RLPi est un document qui régleme la publicité extérieure, il s'intéresse aux publicités, enseignes et pré-enseignes visibles d'une voie ouverte à la circulation publique.

Publicité : toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention, ainsi que les dispositifs dont l'objet est de les recevoir.

Enseigne : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble* et relative à une activité qui s'y exerce.

(*L'immeuble désigne aussi bien la construction que le terrain où s'exerce l'activité.)

Préenseigne : toute inscription, forme ou image in-

diquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Ne pas oublier que le territoire de la Communauté de communes situé à l'intérieur d'un Parc Naturel Régional ne devrait, selon l'article L581-8 du code de l'environnement souffrir d'aucune forme de publicité à l'intérieur de ses agglomérations.

Seule, l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal permet de déroger, le cas échéant, à cette interdiction et de réintroduire de la publicité sur certains secteurs et seulement si les maires le souhaitent.

Démarche d'élaboration du RLPi

Par délibération en date du 28 septembre 2016, le Conseil communautaire de Millau Grands Causses, a prescrit l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal, en complément de l'élaboration de son PLUi-HD.

La mission a débuté le 11 novembre 2017 par la première réunion technique, pendant laquelle le bureau d'études Alkhos, a présenté le cadre et le contenu de la démarche, les modalités de concertation et le calendrier prévisionnel.

Des réunions techniques, des ateliers de concertation et une réunion publique sont prévus jusqu'à l'été 2018 afin d'élaborer le document.

La finalisation du RLPi est ainsi prévue pour le début de l'année 2019 avec la consultation des Personnes Publiques Associées et son approbation.

Droit des sols

C'est le 1er mai 2017, que le service commun Application du Droit des Sols, a été mis en place au sein de la Communauté de communes Millau Grands Causses. Il a instruit, sur 9 mois au total, 2 permis d'aménager (PA), 2 permis de démolir (PD), **618 certificats d'urbanisme** d'information (CUa), 41 certificats d'urbanisme opérationnels (CUB),
mais aussi ...



113
permis de
construire

1 038
ACTES
EN 2017

262
déclarations
préalables

Ces instructions ont été **facturées 89 680 € aux différentes communes**, conformément au tarifs délibérés le 29 mars 2017.

Le service Urbanisme est composé d'une responsable de service à temps plein, d'un agent instructeur à 90 % et d'une assistante à 80 %. Ce service répond aux usagers sur des demandes de renseignements en lien avec un projet de construction ou d'aménagement et se rend sur site ou en mairie en fonction des besoins.

Une réunion de bilan suite à un semestre de fonctionnement a été organisée en présence des maires de chaque commune.

Une réunion mensuelle a aussi lieu avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine afin de rencontrer les porteurs de projet avant le dépôt de PC ou de DP ou pour expliquer un refus et/ou apporter des explications aux prescriptions données.

Le service a également participé aux réunions et ateliers dédiés à l'élaboration du PLUi-HD dans ses phases de zonage et de règlement.

Le service assure aussi la veille juridique et réglementaire dans son domaine d'activité et a dû répondre à un recours gracieux dans le cadre de l'instruction des actes ADS.

Habitat

Bilan de l'OPAH-RU 2017

Limiter la précarité énergétique de l'habitat avec le programme « Habiter mieux » de l'Anah, enrayer la dégradation du bâti ancien, lutter contre la vacance des logements, repositionner les quartiers anciens, faciliter le maintien à domicile et traiter les copropriétés dégradées, telles sont les ambitions de l'OPAH-RU.

En 2017, ce sont plus de 140 chantiers de rénovation, essentiellement réalisés par des artisans du territoire, qui ont pu être menés grâce aux aides de l'Etat, de la Région et de la Communauté de communes, répartis sur les 15 communes de Millau Grands Causses.

Concernant les logements occupés par leurs propriétaires (117 logements), le montant moyen des travaux a été de 16 215 € avec une aide moyenne de 8 889 € (54% du montant des travaux).

La Communauté, comme chaque année, a pris en

charge financièrement toute l'ingénierie pour un montant de 97 000€ et le conseil qu'elle a confié à Soliha Aveyron, appelé encore en 2017 « Pact Aveyron ».

Pour 1 € payé par le propriétaire, 1 € a été abondé par des fonds publics.

Une aide aux projets d'investissements communaux et à l'amélioration du cadre bâti dans la commune de Saint-André-de-Vézines pour l'aménagement des accès aux espaces publics et d'espaces multi-activités accessibles (stationnement, pétanque...) a été apportée pour 30 200 €.

Concernant les aides à la rénovation des façades, 10 dossiers ont été traités, en 2017 pour rénover et embellir les façades du territoire représentant un montant de 4 180 €.



La Communauté de communes, dans le cadre de ses compétences en matière de transports, a délégué la gestion de son réseau urbain MIO à deux différents prestataires en 2017, la délégation ayant changé de mains en cours d'année.

La société « Keolis Aveyron » du 1er septembre 2009 au 31 août 2017 cédant sa place au **groupement Transdev Montpellier (mandataire) / Autocars CAUSSE** du 1er septembre 2017 au 31 décembre 2023.

De fait la Communauté a dû, au moment de la rentrée scolaire, parvenir à assurer la continuité du service et préparer le nouveau réseau MIO pour 2018.

Le réseau en 2017 :

- 4 lignes régulières, desservant les villes de Millau et Creissels, dont une ligne fonctionnant les dimanches et les jours fériés ;
- 3 lignes à vocation scolaire à destination des établissements ;
- une structure d'encadrement comprenant pour : Keolis Aveyron du 1er janvier au 31 août 2017 : un directeur et un responsable d'exploitation basés en



MIO, le réseau de bus urbains sur
www.reseau-mio.fr

alternance à Montpellier et Millau, une assistante marketing affectée entièrement au réseau, un agent de planning à temps partiel, 12 conducteurs en CDI (dont 10 à temps complet et 2 à temps partiel), un responsable d'atelier et un mécanicien ; Transdev Montpellier/Autocars CAUSSE du 1er septembre au 31 décembre 2017 : un directeur, un coordinateur réseau, un service exploitation et 8 conducteurs transférés de Keolis Aveyron.

La fréquentation a connu une baisse de 4% par rapport à 2016.

Cela résulte essentiellement d'une baisse du nombre de scolaires, suite à des emplois du temps modifiés entre 12h00 et 14h00.

Le coût du service s'est élevé à 1 020 244 € (soit 626 403 € pour les 8 premiers mois et à 393 841 € pour les 4 derniers mois.

244 280
voyages
en 2017

Transport à la demande, un grand succès !

+ 33% de voyages avec 2 767 déclenchements pour presque 1500 usagers en 2017.

De quoi satisfaire les nombreuses personnes qui l'utilisent et souhaitent garder leur autonomie.

Le coût du service, d'un montant de 26 799,30 €, a bénéficié d'une participation régionale de 4 767 €, pour 9 244,30 € de recettes.

Gare routière

Comme pour le réseau de transports urbains, Millau Grands Causses délègue dans le cadre d'une DSP, la gestion de la gare routière.

La gestion et l'exploitation de la gare routière est ainsi assurée par « Transports Routiers Aveyron (TRA) Services », depuis fin 2015.

2017 a de nouveau été marquée par une forte activité des mouvements d'autocars sur la plateforme de la gare avec 11 183 départs d'autocars recensés, accentuée par l'arrivée de Ouibus de juillet à septembre 2017.

La **taxe de départ** depuis la gare routière, d'un montant de 33 729 € HT, a été versée au dé-

légataire TRA par les transporteurs et les opérateurs privés comme Flixbus et Ouibus.

La contribution financière de la Communauté de communes au délégataire est restée stable, avec un montant de 47 490 € HT.

Tout en assurant une gestion financière du service délégué équilibrée, TRA a aussi renouvelé son site internet www.garerroutieremillau.com, sur lequel se trouvent toutes les réponses aux questionnements liés au transport.

Gens du voyage



Aire permanente

La gestion et l'exploitation de l'aire permanente des gens du voyage de Millau Grands Causses est déléguée à la Société VAGO depuis août 2014. D'une capacité de 40 caravanes, elle est ouverte toute l'année.

Sa fréquentation et son fonctionnement sont connus de la Communauté via un système de fiches de liaison transmises par un site internet dédié.

2017 a été une année calme sans incidents marquants.

443 personnes (68 familles) dont 40% d'enfants l'ont fréquentée.

Avec +7% de fréquentation en 2017, celle-ci reste très saisonnière (avril à septembre).

La contribution financière de la Communauté de communes au délégataire s'est élevée en 2017 à 52 084 €.

Aire des grands passages

L'aire de grands passages de Brocuéjols est elle aussi gérée par la société VAGO. Elle a accueilli 39 caravanes entre le 17 avril et le 22 août 2017.

Le
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

Les PARCS D'ACTIVITES

Millau Viaduc 1

48 entreprises
&
543 emplois
+ 6 à venir

4 220
m²
dispo

ZIR
(Zone d'Intérêt
Régional)

Nouvelles implantations

La brigade des douanes de Millau s'est installée sur le parc Millau Viaduc 1, sur le lot A24 situé de manière stratégique près de l'échangeur de l'A75. Un bâtiment de près de 800 m² réalisé sous maîtrise d'ouvrage communautaire pour un montant de 830 000 € HT,

qui accueille depuis fin juin 2017 une vingtaine de personnes. Les clés ont été remises au service des Douanes par un contrat de location renouvelable, d'une durée de 9 ans contre un loyer mensuel de 3 800 €.

Le Centre Technique de Collecte ou CTC

La Communauté de communes a lancé sur le lot C 10 la construction d'un centre technique afin de rassembler l'ensemble des moyens du service déchets (locaux personnels, garage, aire de lavage, stockage). Ce bâtiment en charpente et bardage métallique bénéficiera également, **en toiture, d'une production photovoltaïque de 99 KWc.** Le montant de l'opération, livrable en juin 2018, s'est élevé à 1 200 000 € HT.



Le Cabinet Humanis Excellium, cabinet de recrutement et conseil en ressources humaines créé à Millau, tisse des passerelles entre les chefs d'entreprises et les candidats à l'emploi.

Il déploie son expertise et sa connaissance du bassin économique pour aider les entreprises qui recrutent à trouver la personne idéale. Ses bureaux sont installés dans le même bâtiment que Sud Métal Industrie qui occupe les lots B1 et B2.



Millau Viaduc 2

60 ha
Surface
totale

1ère
tranche
12 ha dont 6 ha
commercialisables

8 lots
immédiatement
disponibles



Développement
territorial

Après les travaux communs d'aménagement des réseaux et d'un giratoire, réalisés en 2016, les travaux d'aménagement de la 1ère tranche ont démarré au printemps 2017 et doivent s'achever à l'été 2018, pour une opération globale de 2 300 000 € HT.

La commercialisation des lots a débuté en 2017, la Communauté de communes a notamment souhaité que ce parc d'activités soit réservé à des entreprises exogènes. Des contacts avec des entreprises ont déjà été pris.

Millau Ouest



16 ha
surface
totale

9 ha
surface
aménageable

6,5 ha
surface
commercialisable

11 600 m²
disponibles

Entreprises implantées

La SAS « Auto Direct »

Installé depuis 1999, rue Victor Hugo à Millau, Monsieur Nicolas MARQUES, représentant de la SAS AUTO DIRECT, spécialisée dans l'achat - vente, la transformation et le reconditionnement de véhicules automobiles légers, a souhaité implanter son entre-

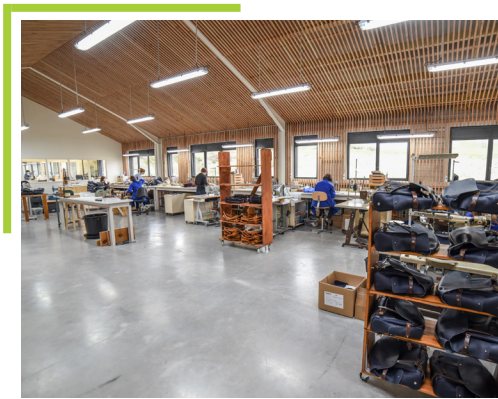
prise sur le parc d'activités Millau Ouest. Ce déménagement permettra la création de deux emplois.

AUTODIRECT
Achat . Vente . Réparation automobiles

L'Atelier relais Bleu de Chauffe – Atelier de Julien H.

L'atelier de Julien H, créé en 2006 par Julien Hanchir, fabrique dans ses ateliers des articles de maroquinerie (sacs, accessoires, etc) 100% « fabrication française ». L'entreprise emploie en 2017 une quinzaine de personnes.

Bleu de Chauffe, entreprise créée en 2010 par Messieurs Thierry Batteux et Alexandre Rousseau, est spécialisée dans la conception et le design d'articles de maroquinerie haut de gamme dédiés essentiellement à la mode masculine. Elle assure également les tests matières, le patinage des produits finis et leur conditionnement avant expédition. L'entreprise emploie en 2017 cinq personnes.



Ces deux entreprises, à l'étroit dans un bâtiment sur le parc de Vergonhac à Saint Georges de Luzençon ont demandé l'aide de la Communauté pour construire un nouvel outil de production adapté à leurs besoins de développement immédiats et futurs.

La Communauté a alors lancé la construction d'un atelier relais assorti d'un contrat de crédit-bail d'une durée de 15 ans. Démarrés en novembre 2016 les travaux se sont terminés en décembre 2017.

Grâce à ce nouveau bâtiment, les deux entreprises prévoient la création d'une dizaine d'emplois rapidement.

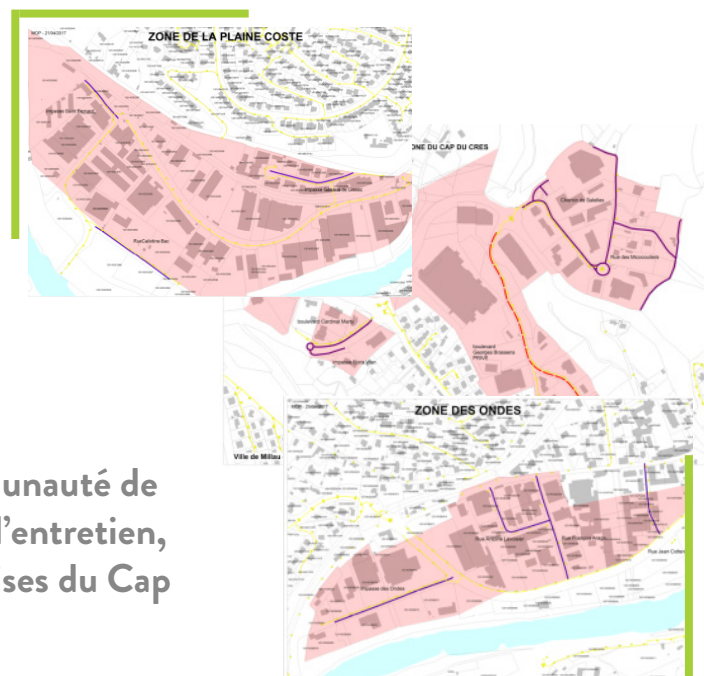


Transfert des zones d'activités économiques

La Loi n°2015-991 du 17 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République renforce les compétences de la Communauté de communes.

Elle prévoit notamment le transfert obligatoire à partir du 1er janvier 2017 de l'ensemble des zones d'activités économiques (ZAE). Il s'agit de zones industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires et touristiques.

Aussi, depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes Millau Grands Causses assure l'entretien, la gestion et l'animation des zones millavoises du Cap du Crès, des Ondes, et de la Plaine Coste.



La MAISON DES ENTREPRISES

Comité technique économique

La création de ce groupe de travail en septembre 2017, fait suite aux actions menées par la Communauté de communes Millau Grands Causses dans le cadre de sa stratégie d'attractivité.

Il regroupe l'ensemble des acteurs économiques, locaux et régionaux, de la création, de la reprise et du développement d'entreprises et se réunit régulièrement pour permettre à chacun de mieux se

connaître. Des actions collectives ont ainsi été mises en place pour mieux répondre aux questionnements et aux besoins des porteurs de projets et des dirigeants d'entreprises.

A l'image de la « Journée Multi Conseils » du 8 décembre 2017 à la Maison des Entreprises qui a rencontré un franc succès avec une centaine de visiteurs venus à la rencontre des 16 exposants .



Entrées et sorties

Entrées et sorties de la pépinière d'entreprises

SIDILL a intégré la pépinière d'entreprises L'Envol en septembre 2017. Lancée en décembre 2016 par deux associés – Ludovic FRAYSSE et Jean-Marie BUGAREL- SIDILL propose une offre globale d'information

et de formation aux créateurs d'entreprises au travers de plusieurs sites internet dont **WIKICREA**. Leur objectif étant de devenir en 2018 le 1er site français dédié à la création d'entreprises.

WIKICREA

PraTIC'Vertes : association loi 1901 qui s'est installée dans un bureau de la pépinière d'entreprises l'Envol en octobre 2017.

Créée par Christophe SZCZEPANSKI (CRISCO) et François AMIEUX, cette association a pour objet

le développement de solutions, méthodes et applications informatiques en réponse aux enjeux de la transition énergétique pour une croissance verte.

Lutherie LEVILA : installée dans les ateliers-vitrines de la pépinière des Métiers d'Art en centre-ville – rue de la Capelle depuis juin 2013, Michel CASSAN, quitte le dispositif pépinière pour intégrer celui de l'hôtel d'entreprises tout en conservant les mêmes locaux.



Entrées et sorties de l'hôtel d'entreprises

BC ARCHITECTURES

Cette agence s'est installée dans l'hôtel d'entreprises en juin 2017 afin de disposer de locaux plus vastes pour mieux gérer le développement de son activité.

SARL C661 « ANHA CIUDAD », cette activité de création de vêtements installée dans un atelier de l'hôtel d'entreprises en janvier 2016, a cessé son activité en février 2017.

CLIP CLAP PRODUCTION : installé depuis octobre 2016 dans les locaux de l'hôtel d'entreprises, Gilles GUILLOT a déménagé son activité de communication audiovisuelle dans ses propres locaux en centre-ville en septembre 2017.

INEO DIGITAL : cette entreprise disposant de plusieurs agences au niveau régional a fermé son antenne millavoise après le départ à la retraite de son technicien local en septembre 2017.

AELEC : entrée en 1998, cette entreprise spécialisée dans la fabrication, la mise en service et la maintenance d'équipements électriques industriels a fermé ses portes en décembre 2017 faute d'avoir pu trouver un repreneur.

OPBR : l'Organisation des Producteurs du Bassin de Roquefort qui a bénéficié en 2016 et 2017, du soutien de la Communauté dans ses démarches de constitution par la mise à disposition d'un bureau au sein de l'hôtel d'entreprises a rejoint, comme prévu, son groupement en décembre 2017.

Couveuse d'entreprises, un véritable outil en matière d'égalité femmes / hommes

59 %
sont des
femmes

65 %
ont plus de
40 ans

299
personnes
accueillies en
2017

8
projets
accompagnés

75 %
de sorties
positives

Le partenariat initié en 2009 avec la Boutique de Gestion a été renouvelé sur la période 2015 – 2017. La Communauté de communes s'est engagée à

verser une aide annuelle d'un montant de 9 600 € correspondant au financement de 8 parcours soit 1 200 € par an et par parcours.

C'est dans le cadre de sa politique d'attractivité que la Communauté a souhaité soutenir et accompagner une belle initiative privée le « PingPong CoWork » pour compléter l'offre de services de la Maison des Entreprises.

Le coworking fait partie de ces nouvelles approches du travail, qui proposent aux entreprises, porteurs de projet, travailleurs indépendants et télétravailleurs, étudiants... des lieux partagés, mutualisés et conviviaux utilisables de manière ponctuelle et flexible. Rapidement contactée et mise en relation avec les

Télétravail, coworking

porteurs de projets, la Communauté s'est investie dès son démarrage.

Des rencontres régulières ont eu lieu entre les porteurs de projet, Denis Cabiron (Architecte libéral) et Virgil Vergues (Producteur Audiovisuel) et le Pôle de Développement Territorial, aboutissant en juillet 2017 à la création d'une association de préfiguration afin de porter le projet de création de ce nouvel espace de travail millavois, dans un bâtiment à proximité immédiate de la Maison des Entreprises. Espace de télétravail qui ouvrira ses portes en juin 2018.

21 800 €
d'aide de la
Communauté

5
projets
de
création

9
projets
de
reprise

41
emplois
maintenus

FabLab

Ce lieu d'échange est un atelier de fabrication numérique, où chacun peut imaginer, concevoir, réaliser rapidement et à la demande, des biens de nature très variée.

Le FabLab, situé au CREA, est équipé d'une gamme de machines polyvalentes contrôlées par ordinateur permettant de travailler à différentes échelles et sur

différents matériaux.

La participation conjointe de la Ville de Millau, de la Communauté de communes et de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) en a fait

un FabLab sérieusement équipé ! Il a été inauguré au mois de mars 2017.

Initiative Aveyron

La Communauté de communes est un partenaire technique et financier privilégié de la plate-forme d'initiative locale, Initiative Aveyron, et ce, depuis sa création en 2001.

Ce partenariat entre Initiative Aveyron et la pépinière d'entreprises, permet d'améliorer la promotion des

deux dispositifs d'accompagnement lors de l'accueil et l'orientation des porteurs de projets.

Le montant moyen des prêts d'honneur accordés en 2017 s'élève à 7 400 €.

Développement
territorial

Travaux

En novembre 2017, le service Tourisme est venu rejoindre le Pôle de Développement Territorial & Attractivité au sein de la Maison des Entreprises.

BGE Sud-Ouest, la Couveuse Altitude et le « Bureau Partagé », ont alors déménagé au 3^e étage, rejoignant ainsi d'autres associations ayant les mêmes objectifs d'appui à la création d'entreprises et au développement de l'emploi. Une nouvelle localisation plus cohérente.

Ce mouvement a donné lieu à des travaux de rénovation de trois bureaux.

La MDE s'est aussi mise aux normes accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Un système de visio-conférence a été installé dans la salle de réunion du 3^{ème} étage en février.

Transition énergétique oblige ! MGC a commandé au Parc Naturel Régional des Grands Causses un audit énergétique de la Maison des Entreprises mené par le Bureau d'étude INSE. Après un état des lieux de l'existant et de son impact énergétique (bâtiment

et équipements), cet audit proposera des solutions d'améliorations et d'optimisations énergétiques (remplacement de certains équipements devenus obsolètes, travaux d'isolation et de changements d' huisserie notamment).

La STRUCTURATION DES FILIERES

Filière «Cuir & Savoir-Faire d'excellence»

Pôle Cuir Aveyron : Faire-Savoir et Savoir-Faire

En 2017, le pôle a participé les 16 et 17 janvier au DEPTOUR de Paris : forum annuel, où « Tourisme et Territoires » recevait dans les Salons Hoche de Paris, les journalistes de la presse touristique.

78 départements présents et 260 journalistes, pour promouvoir notre territoire.



Le Pôle Cuir a également participé au Salon des Aveyronnais de Paris les 7, 8 et 9 octobre 2017, avec grand succès !

Membres du pôle cuir : entreprises Maison Lavabre Cadet, Héran Industry, Tannerie Pechdo, Gaston Mercier, Mégisserie Lauret, Mégisserie Richard, Le Sac du Berger, Max Capdebarthe, Maison Fabre, Bancarel Housse, Canillac Christian, Atelier de Julien H., Tannerie Arnal, Matha Hugo, Voilensac, Mégisserie Alric.

Partenariat avec l'association « Millau Art et Savoir Faire »

Afin de pérenniser les actions développées par les artisans d'art du territoire, la Ville de Millau, la Communauté et l'Office de Tourisme de Millau ont poursuivi leur partenariat engagé avec l'association « Millau Art & Savoir Faire » pour la période 2016 – 2018.

En 2017, l'association « Millau Art & Savoir Faire » a organisé de très nombreuses manifestations comme les Journées Européennes des Métiers d'Art (avril), des ateliers – stages pilotés par les artisans membres ; le coin invité durant les mois d'été. Elle a aussi participé aux lundis des créateurs en lien avec l'Office de Tourisme.

10 000 €
d'aide de la
Communauté

Eco-activités : le GECCO des Grands Causses

L'association regroupe les entreprises Adfine, Albiges, Blue Stream Technologies, Boissière & Fils, Menuiseries Combes, Sarl André Malaval, Crisco, Enedis, Viaduc de Millau, MJ2 Technologies, Sévigné TP, Solusun, Création D'intérieur, Sud Ingénierie Conseil, Techmay Logetiq, Voilensac, ERDF, Cabinet Gravellier-Fourcadier Géomètres-Experts, Sud Métal Industrie, Mickael Menu électricité, le Trône.

Le groupement a initié de nombreux projets collaboratifs comme le Gecollecte les Palettes, le Carré de Vie, construction d'un habitat environnemental dernière génération et sa participation au salon On'innov en novembre.

Développement
territorial

VOTRE ESPACE AUTONOME ET POLYVALENT

Le Carré de Vie®. une création habitable ou design d'excellence. à ossature bois, modulable, autonome, transposable sur la terre comme sur l'eau ! C'est la solution idéale pour un bâtiment élégant, écologique et respectueux de son environnement cible.

CONCEPTION

- à ossature bois
- modulable
- écologique
- sur terre
- sur l'eau

ENVIRONNEMENT

- intégrable à l'habitat existant
- habitat durable sur terre
- habitat durable sur l'eau
- habitat durable en milieu rural
- habitat durable en milieu urbain

MODULARITÉ

- habitat sur terre
- habitat sur l'eau
- habitat en milieu rural
- habitat en milieu urbain

FONCTIONNEMENT

PLATEFORME ÉLEVÉE
PLATEFORME ÉLEVÉE
PLATEFORME ÉLEVÉE

NOS DÉCLINAISONS*

- version 25 M²
- version 32 M²
- version 44 M²

*habitat écoparis

1 300 €
d'aide de la
Communauté

La Communauté accompagne le GECCO des Grands Causses, à travers son service Développement Territorial pour la mise en œuvre de ses actions 2016-2017 (aide au montage de dossiers, envoi de mailings,

participation à des salons, mise à disposition d'un bureau de 15 m² et de salles de réunions au sein de la Maison des Entreprises, etc).

Filière Agricole - Maraîchage Bio

Poursuite du partenariat avec « Le Jardin du Chayran »

10 000 €

d'aide à
l'investissement
pour 3 ans

1er

marché BIO
de l'Aveyron

30 000 €

d'aide au
fonctionnement
par an

Depuis 2001 « Le Jardin du Chayran », est soutenu par la Communauté. Chantier d'insertion par le maraîchage biologique, il participe activement à la politique et à la dynamique d'insertion par l'économie en accompagnant annuellement des personnes en difficulté à se relancer dans la vie active. Son budget global en 2017 était de 737 000 €.

Une convention de partenariat reconduite pour la période 2017 – 2019 apporte une aide financière et précise les modalités de mise à disposition au « Jardin du Chayran » d'un ensemble de terrains de 5 ha situé sur le site de la Graufesenque. Il s'est engagé à assurer l'entretien global et l'aménagement paysager.

En 2017, une aide exceptionnelle de 26 000 € lui a permis de faire l'acquisition d'un système d'assainissement basé sur la phytoépuration.

Il a aussi organisé plusieurs manifestations et a ouvert un point de vente dans les Halles de Millau.

Il a de plus mis en œuvre un projet en faveur de la restauration collective en collaboration notamment avec l'APABA (association pour la promotion de l'agriculture biologique en Aveyron) sur la parcelle supplémentaire de 5 000 m², initialement utilisée par l'Association des Vétérinaires et Eleveurs du Millavois (AVEM).



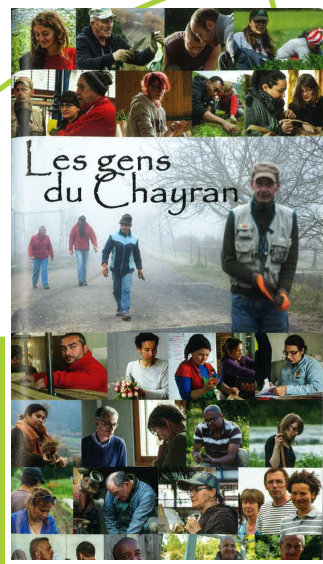
42

personnes
accueillies

28

personnes
réinsérées

150 paniers
vendus
en 2017



Le COMMERCE

Office du Commerce et de l'Artisanat de Millau Grands Causses

Le conseil de la Communauté a approuvé en 2014, le principe de création d'un Office du Commerce et de l'Artisanat avec l'ensemble des acteurs économiques locaux.

Composé de plus de 130 adhérents, ses missions principales sont de favoriser le développement harmonieux du commerce local et de coordonner des activités commerciales de manière concertée.



En 2017, la Communauté de communes a participé à son fonctionnement à hauteur de 15 000 € pour un budget total s'élevant à près de 116 924 €.

L'OCA a poursuivi en 2017 les différentes actions d'animations commerciales initiées en 2016 afin de dynamiser le centre-ville de Millau et le territoire Millau Grands Causses comme les bodegas, les braderies d'hiver et d'été, le pique-nique des commerçants, Octobre Rose, les animations de Noël, les chéquiers de Noël, les marchés des aveyronnais à Montpellier et Paris, etc.

En 2017, l'OCA a organisé la première édition du Salon de la réception et a permis une nouvelle édition de la Foire de l'habitat et des loisirs en centre-ville les 16 et 17 septembre.

Développement territorial

L'EMPLOI

14ème forum de l'emploi saisonnier

Le mercredi 15 mars a eu lieu à la salle des fêtes de Millau, la 14ème édition du Forum Emploi Saisonnier, l'occasion de répondre aux besoins des entreprises du Sud Aveyron en recherche de main d'oeuvre pour la saison.

220
OFFRES

38
ENTREPRISES

575
VISITEURS

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & LA FORMATION / QUALIFICATION

Important vecteur d'attractivité, l'accueil de jeunes populations étudiantes est une priorité pour le territoire du Sud Aveyron. C'est un véritable levier de captation de futurs entrepreneurs et personnels qualifiés pour notre territoire que la Communauté, accompagnée d'autres collectivités, veille à préserver.

En 2017, la Communauté de communes, en partenariat avec la Ville de Millau, a continué d'aider au bon fonctionnement des différents organismes de formation installés sur le territoire.

Le MES «Millau Enseignement Supérieur» a continué de bénéficier de locaux à la Halle Viaduc.



Le Réseau Pyramide (formations à distance développées par la Région), hébergé au sein de la Maison des Entreprises, a bénéficié de nouveaux équipements pour un montant de 2 496 € à la charge de la Communauté.



Concernant les formations supérieures, la Communauté de communes Millau Grands Causses, aux côtés de la Ville de Millau, de la Communauté du Saint-Affricain et du conseil départemental de l'Aveyron, accompagne la mise en place et le développement d'un groupe d'étudiants délocalisés du département Info Com de Rodez sur le site de Millau.

Depuis son ouverture en 2013, cette formation a permis d'accueillir près de 180 étudiants.



Le TOURISME, les sports de pleine nature ...

Grande traversée du massif Central - VTT

Créée en 1995 par une agence spécialiste de la randonnée et du trek, cette traverse reliait Clermont-Ferrand à Sète et a fonctionné jusqu'en 2008. Laisse depuis à l'abandon, l'association des PNR du Massif Central, s'est positionnée pour relancer cette itinérance à fort potentiel. Le tracé retenu relirait les lacs du Morvan au Cap d'Agde, soit 1 360 km. La Communauté de communes étudie aujourd'hui, la possibilité de rajouter une liaison depuis Millau vers cet itinéraire, afin de rejoindre La Couvertorade via La Cavalerie.

Entretien des sites de pratiques

Site d'escalade de la Muse à Mostéjols

Développement
territorial



Un éboulement s'est produit dans les Gorges du Tarn en mars, sur la commune de Mostéjols, sous le secteur d'initiation du site d'escalade de la Muse. La plateforme servant à la fois de cheminement, de lieu d'assurance et de « stationnement » a été amputée d'environ 2 mètres. Pour des raisons de sécurité, le site a été fermé pendant 4 mois, pour réaliser les études géotechniques préalables à l'installation d'un nouveau dispositif. Sa réouverture a été rendue possible début juillet.

Voies d'escalade du Rozier

Une étude a été lancée sur l'ensemble des sites naturels d'escalade de la commune du Rozier. Celle-ci a été confiée au bureau de contrôle ALTO EXPERTISE.

Malgré l'âge de certains ancrages et les dernières préconisations de la FFME, le diagnostic n'a révélé aucune faiblesse des installations actuelles. Des tests de résistance de 10 points d'ancrages sur 10 voies différentes à des hauteurs variables ainsi que 4 points d'ancrage highline n'ont révélé aucune fragilité.

Site de vol libre

Un nouveau terrain, propriété de la Commune de Creissels, vient d'être mis à disposition pour une surface totale de 13 hectares à l'aire de vol libre de Brunas. Cela permet maintenant l'accueil des deltaplanes, absents du site jusqu'à présent.

Via ferrata de Liaucous & du Boffi

La Communauté de communes a lancé une consultation pour l'entretien des via ferrata de son territoire. Un marché d'un montant de 3 900 € a été signé avec la société ANTIPODES, pour une période de trois ans. La mission consiste à effectuer une visite de contrôle au printemps et à réaliser la vérification par un organisme de contrôle indépendant.



Suivi qualité des sentiers

Afin de s'assurer de la qualité des parcours offerts sur le territoire, des partenariats sont menés avec les associations de pratiquants : l'ASGC (trail), Lo Bartas (randonnée pédestre) et le Club Cyclotouriste Millavois (VTT XC). Le lien direct avec les associations leur confère une responsabilité plus importante. Certaines proposent des améliorations « terrain » (au niveau du tracé) ou « pratiques » (topo guide, stationnement, etc.).

Pour les parcours Clapassou, Randocroquis et VTT enduro, les contrôles ont été réalisés directement par un agent du service tourisme.

Plusieurs autres sentiers de randonnées ont été res-

taurés, soit dans le cadre du partenariat qui lie l'association Los Adralhans à la Communauté, soit par des entreprises.

Ainsi, en 2017, l'Entreprise ANDRE a procédé à la reconstruction d'un mur en pierres sèches à Liaucous sur un linéaire de 5 m afin de conforter la solidité du chemin et permettre une évolution des visiteurs dans des conditions optimales.

Los ADRALHANS sont quant à eux intervenus sur le sentier botanique de Montméjean, au Monna et sur les hauteurs de Peyre.

Promotion & grands événements

Election du Cycle

Le magazine «Le Cycle» a choisi Millau pour l'organisation de sa 20ème élection du vélo route de l'année. Elle s'est tenue du 21 au 23 avril au pied du viaduc de Millau. Un terrain de choix pour tester les six machines sélectionnées pour l'événement.



Le parrain de cette manifestation était Stephen Roche. A l'occasion des trente ans de son triptyque historique (Giro d'Italia, Tour de France et Championnat du Monde, en 1987), le champion irlandais est venu partager, avec le jury, les quelques kilomètres de la montée de la Pouncho.

Promotion de Millau Sports Nature lors d'événementiels

La Communauté poursuit la promotion de ses divers équipements sportifs lors de salons incontournables.

L'occasion de promouvoir ses équipements au sens large, grâce à son portail internet des sports de nature, millau-sports-nature.fr.

Le territoire a ainsi été mis en avant sur les événements suivants : Forest Trail (Lévignac – 31) le 4 février, le Larzac Trip Trail (Millau / Saint Georges – 12) les 13 et 14 mai, les 100 km – (Millau -12) les 29 et 30 septembre, le Roc d'Azur – (Fréjus – 83) du 5 au 8 octobre et le Festival des Templiers (Millau -12) du 19 au 21 octobre.

Soutien aux événements

Millau Grands Causses apporte son soutien aux manifestations phares organisées sur le territoire de la Communauté, en lien avec la politique d'accompagnement développée par l'Office de Tourisme : Natural Games, Raid Nature des collectivités territoriales, Festival International de Pétanque, 100 kilomètres, Festival des Templiers... En 2017 ces aides se sont élevées à 50 000 €.



Chrono pouchon 2017,

45 participants, 19'24" reste le nouveau record à battre !

Pôle de pleine nature

Fin 2016 Millau Grands Causses a répondu, avec le Parc naturel régional des Grands Causses, à un nouvel appel à projets « pôle de pleine nature » du GIP Massif Central. Une fois la candidature retenue, plusieurs projets destinés à développer une offre touristique de qualité autour des activités de pleine nature, en sud-Aveyron, ont été identifiés.

Le développement d'itinéraires trail et VTT, de voies d'escalade et l'aménagement global du site de Saint-Hilarin. Une étude de faisabilité technique est prévue, pour cet aménagement étroitement lié aux actions du PPG, détaillée dans les pages de ce rapport d'activités.

200 000 € seront nécessaires à la réalisation de ces trois volets qui bénéficient de 58% de taux de subventions.

... et le patrimoine

Grands sites Occitanie

Le Viaduc de Millau a bénéficié d'un contrat Grands Sites Midi-Pyrénées, dès 2009, et a réuni par la suite, dans son sillage, les points forts d'un territoire élargi : les cités du Larzac Templier et Hospitalier, la commune de Roquefort, l'Abbaye de Sylvanès. La nouvelle région s'est donnée comme objectif d'être dans le top 10 des destinations touristiques européennes à l'horizon 2021, à cette fin, elle s'est notamment donnée comme priorité de structurer des destinations majeures en

Occitanie.

Ce qui s'est traduit par un appel à projets Grands Sites Occitanie, auquel Millau Grands Causses a fait acte de candidature en Janvier 2018.

Candidature qui a nécessité dès le mois de septembre l'appui du cabinet ELAN développement en complément de la collaboration avec l'Office de Tourisme et le service culture de la Ville de Millau.



Conservation du patrimoine bâti

Moulin du Tournal

Le Moulin du Tournal a, pendant de nombreuses années, été délaissé et son bâti s'est fortement détérioré. Il était urgent d'intervenir pour restaurer ce patrimoine remarquable.

Un projet de restauration du Tournal de Creissels a été conduit par l'architecte Naveth.

Conformément au plan de prévention des risques mouvements de terrain en vigueur sur la commune de Creissels, une étude géotechnique a été menée pour conclure à la faisabilité des travaux.

Des travaux ont ainsi été menés avant l'été 2017 pour restaurer le bâti, aménager ses abords et remettre en eau le moulin pour un montant de 92 300 € HT.

Il a été inauguré le 1er août et une convention d'entretien pour maintenir le site en état a été conclue avec la mairie de Creissels le 15 novembre.



Site du Cade

La Jasse présentait des infiltrations importantes dans les voûtes, ce qui pouvait, à plus ou moins long terme, créer des désordres importants sur la structure du bâti. Les travaux de reprise des toitures en lauze de la Jasse et de la citerne répondent à un besoin tant structurel que visuel. Ils ont été réceptionnés avant la saison touristique 2017 pour un investissement de 131 000 € HT.

Château de Peyrelade

Le projet de restauration de la forteresse a été mis en sommeil car des opérations foncières préalables étaient nécessaires afin de pouvoir réaliser la voie de contournement sans effectuer de lourds travaux de confortement. Des parcelles acquises par la commune et mises à disposition de la Communauté, ont permis de proposer un tracé de voirie plus simple à réaliser et surtout moins onéreux.

Le Château de Peyrelade toujours aussi réputé, avec plus de 20 000 entrées payantes par an, doit faire l'objet d'une étude architecturale, archéologique et sanitaire du bâti à la demande de la DRAC.

Pour se faire, l'agence FIORE de Montpellier a été sélectionnée.

D'un montant de 26 000 € HT environ, elle bénéficiera d'une subvention de la DRAC à hauteur de 40 %.

Caves à fleurines de Compeyre

Le village de Compeyre dispose de 200 caves à fleurines dont 150 sont accessibles au public. La commune, soucieuse de conserver et de valoriser son patrimoine, a engagé un programme de travaux de remise en état de ces caves. Elle a sollicité la Communauté de communes afin qu'elle en porte la maîtrise d'ouvrage. C'est dans une première tranche de travaux que dix caves ont été rénovées pour un montant de 23 611,50 € HT et une étude pour la mise en tourisme de ces caves a été lancée en fin d'année avec le bureau d'études pour un montant de 29 400 €.

L'OFFICE DE TOURISME MILLAU GRANDS CAUSSES

Une année marquée par la reconfiguration des locaux de l'Office de Tourisme de Millau, 1ère étape d'une mutation de l'Office de Tourisme dans ses missions, ses objectifs, son fonctionnement, le tout pour **répondre au mieux aux nouveaux modes de consommation du tourisme et aux nouvelles attentes de la génération Y.**

Accueil

Six mois de travaux, du 1er octobre 2016 au 31 mars 2017, pour remettre « au goût du jour » les locaux de l'Office de Tourisme central, 1 place du Beffroi à Millau. Période durant laquelle la continuité de l'accueil des visiteurs et des professionnels a été assurée sur Millau à la Halle Viaduc.

Une forte baisse de fréquentation est cependant à noter sur cette période.

Dès le 1er avril, l'équipe des conseillers en séjour, « experts de territoire », déménage pour accueillir, promouvoir, informer et commercialiser avec des équipements et des outils très performants :

-carte interactive et tactile



- ilôts d'accueil équipés de doubles écrans
- logiciel de « mise en panier » et d'envoi dématérialisé de l'offre personnalisée
- affichage dynamique et bornes tactiles
- boutique, billetterie spectacle, comptoir réservation-vente d'activités et hébergements...



Développement
territorial

Chiffres prometteurs

La création de l'espace boutique qui permet la valorisation des producteurs et artisans locaux et la promotion du territoire via sa marque de territoire au travers de produits dérivés, représente plus de 70 références pour un CA de 23 150 €.

La billetterie des spectacles reste une importante activité pour l'Office de tourisme avec plus de 1952 places vendues pour un montant de 39 955 €.

Le Bureau d'Informations Touristiques de Rivière-sur-

Tarn, ouvert 265 jours sur l'année, a accueilli 6400 personnes.

L'intégration de la commune du Rozier au sein de la Communauté de communes Millau Grands Causse a entraîné la fusion de nos points d'accueil touristique. Le Bureau d'Informations Touristiques du Rozier, ouvert 202 jours, du 01/01 au 30/09, a accueilli 12 000 visiteurs.

Une année également marquée par les absences pour longue maladie du Directeur et de la Responsable Accueil Qualité de l'Office de Tourisme.

78 000
VISITEURS
accueillis

337
JOURS
d'ouverture

60 000 €
de CA
réalisés au
comptoir

70
références
en boutique

38
partenaires
conventionnés

Le 4 juillet 2017, l'Office de Tourisme de Millau a obtenu le **label Tourisme & Handicap** pour les 4 déficiences : auditive, mentale, physique, visuelle. L'accueil des personnes souffrant de handicap est donc favorisé par les équipements mais aussi par l'information et la communication d'une offre adaptée.

Unique en Aveyron et seulement deux en Occitanie !

Communication

L'Office de Tourisme Millau Grands Causses poursuit ses actions de communication et de promotion :

- participation salons : Salon du Randonneur, Workshop Rendez-vous en France,
- accueils presse et médias en partenariat avec le CDT de l'Aveyron, le CRT Midi-Pyrénées et Atout France,
- production de contenus à destination de la presse, d'influenceurs, d'OTA...,
- achat d'espaces publipostages,
- campagnes radios et cinéma sur le bassin Sud de France,
- éditions ou co-éditions de supports d'information.

Stratégie digitale

Une réflexion est menée pour la construction d'un nouvel écosystème digital en phase avec les nouvelles tendances, nouveaux modes de consommation, nouvelles technologies...

Une stratégie digitale qui se construit autour de site web, services online, commercialisation online, réseaux sociaux, partage d'expériences, blogs, production de contenus, open data... et qui devrait voir le jour courant 2018.

La Ville de Millau a obtenu les 27 et 28 juillet 2017 le **label Famille Plus**.
L'Office de Tourisme, référent-animateur de la démarche, poursuit cette mission en lien avec les partenaires touristiques du territoire : ateliers, brainstorming, création de produits, promotion...



Animation

L'Office de Tourisme développe toujours plus sa politique d'animations centrée autour des concepts de médiation culturelle et d'animation du patrimoine.

Ce programme d'animations ne cesse d'évoluer en fonction des nouvelles tendances, que sont les découvertes immersives ou expérientielles, à forte plus value pédagogique et éducative. Donner du plaisir, créer du lien, valoriser notre qualité de vie et notre culture ... pour permettre à chacun de vivre une émotion forte.

En 2017, toute une gamme de visites guidées a ainsi été proposée, dans le cadre du **label Ville d'art & d'histoire** : visites guidées « classiques » de la ville, thématiques, nocturnes, artistiques et animées, qui préfigurent les visites « expérientielles » pour coller au plus près de l'esprit du label « Famille Plus » et des nouvelles attentes touristiques.

L'Office de Tourisme a aussi été partenaire des « nocturnes millavoises » : alternance de marchés de

producteurs fermiers et des soirées bodegas avec les commerçants de Millau.

Il est également co-organisateur du marché des artisans d'art, avec l'Association Millau Art & Savoir Faire et co-organisateur de la Foire d'Automne avec l'Association des Fermiers de l'Aveyron.

D'autres animations pédagogiques en direction des enfants sont proposées comme les ateliers pêche et les sorties nature.

Par ailleurs, l'Office de Tourisme apporte un soutien financier important aux marchés de producteurs fermiers d'Aguessac, Potensac et Mostuéjols, aux animations médiévales du Château de Peyrelade et aux événements sportifs et culturels du territoire. Il gère aussi les expositions qui ont lieu dans l'église troglodytique de Peyre.

2 100
VISITEURS
au festival
des Sites &
des Sons

Développement
territorial

Commercialisation

Un bilan 2017 très positif comme le montre l'évolution du chiffre d'affaires par rapport aux années précédentes ; une progression due en partie à la réalisation de :

-12 séjours loisirs (dont un séjour 6J/5N à 17950€, un autre 4J/3N à 11230€)

-6 séjours affaires (Congrès FFMJSEA, Séminaire de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires en mars 2017, 2èmes Rencontres Scientifiques des Grands Causses en mai 2017 et d'autres événements d'entreprises...).

118 000€
CA
en 2017

65 300 €
CA
en 2016

NOUVEAUTE : l'Office de Tourisme Millau Grands Causses s'est doté d'un logiciel de gestion online de la taxe de séjour, accessible et administrable par tous les hébergeurs du territoire.

208 610 €
de taxe de
séjour

TRAVAUX

&

INFRASTRUCTURES

Voirie communautaire

Comme tous les ans, une visite de l'ensemble des voiries communautaires a permis d'élaborer le diagnostic et la définition des besoins d'entretien de la voirie communautaire dès le mois de février.

L'état de la voirie communautaire est globalement satisfaisant. Pratiquement tout le linéaire (environ 90%) a déjà été traité et remis à niveau par la Communauté depuis 2001.

Il s'agit maintenant de réaliser des travaux d'entretien plus légers afin de maintenir cette voirie en bon état.

Pour l'année 2017, il a été convenu de se concentrer sur la section de voie entre Saint-Georges de Luzençon et Saint-Geniez de Bertrand. En effet, ce revêtement commençait à présenter des signes de fatigue et une réfection générale du revêtement, sans déflachage généralisé a été prévue, ainsi que la réalisation d'un enrochement confortatif aux abords du pont des Aires. Après appel d'offres, les travaux ont été réalisés entre juin et août 2017 pour un montant de 63 069 € HT.



RD 124 en traverse de Saint-André de Vézines

Sur la base des études d'avant-projet réalisées en 2016, une première approche du plan de financement de la RD en traverse (sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté) ainsi que du Cœur de Village (sous maîtrise d'ouvrage de la Commune) a pu être pré-définie avec le Département et la commune.

La Région a été sollicitée au titre de la requalification des centres bourgs, du fait du traitement particulièrement qualitatif des revêtements de surfaces des espaces publics : bordures et caniveaux en pierres, béton

désactivé, espaces verts. La commune a également sollicité l'Etat au titre de la DETR 2018, pour la mise en sécurité et en accessibilité du cœur de village. La consultation des entreprises s'est déroulée en avril 2017 pour une attribution début mai à l'entreprise GERMAIN TP. Le démarrage des travaux a eu lieu le 19 juin 2017. Les travaux liés à la voirie ont été terminés à l'automne 2017, la finalisation des aménagements paysagers doit être réalisée au printemps 2018 afin d'optimiser les conditions de reprise des végétaux.

Le montant des dépenses, études et travaux liés à la RD124 en traverse, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté, s'élève à 235 000 € HT, et se répartit comme suit :

- Région :	24 172 €
- Département :	70 000 €
- Commune de St André de Vézines :	28 166 €
- Communauté de communes :	112 662 €

Le montant des dépenses lié à l'opération Cœur de Village, sous maîtrise d'ouvrage communale, s'élève à 136 000 € HT son plan de financement est le suivant :

ETAT DETR 2018 :	34 025 €
Région (FRI) :	23 466 €
Département (Cœur de Village) :	24 000 €
Communauté (Fonds de concours) :	27 254 €
Commune de St André de Vézines :	27 254 €

Amélioration de la bretelle d'accès de la route de Millau Plage

La procédure d'expropriation s'est poursuivie avec la phase judiciaire de fixation des indemnités par le Juge. La somme correspondante a été consignée afin de prendre possession des lieux début 2017.

Un maître d'œuvre a été désigné afin de réaliser les études de projet en lien avec les services du Département et de la Ville de Millau pour une bonne coordination des modalités techniques.

La consultation des entreprises est prévue début 2018 et la réalisation des travaux correspondants au printemps 2018, sur la base d'un montant estimatif de 142 000 € HT ; ces travaux se feront en lien avec ceux prévus par le Conseil Départemental pour la réfection de l'enrobé sur l'anneau du giratoire.

Le plan de financement prévisionnel est de 42 110 € pour le Département, 26 042 € pour la Ville de Millau et 73 848 € à la charge de la Communauté.

Maîtrise d'ouvrage déléguée

Médiathèque du Sud Aveyron - MESA

Après les travaux d'aménagement intérieur qui se sont déroulés de janvier à septembre 2016, l'équipement en mobilier et matériels informatiques a pu s'enchaîner fin 2016 et début 2017. L'ouverture au public a eu lieu le 10 mars 2017. Ce chantier, en maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté pour le compte de la Ville de Millau, s'élève à 2 925 000 € HT (hors acquisition de la coque clos et couvert).

**500 000€
de fonds de
concours**



Maison des activités de Veyreau

La Communauté mène en maîtrise d'ouvrage déléguée l'opération de construction d'une maison des activités à Veyreau, sur la base d'un bâtiment de 318 m² et un coût prévisionnel de 480 000 € HT.

La Commune de Veyreau souhaitait réaliser un projet structurant afin de conforter et de développer les services à la population mais aussi d'améliorer l'attractivité et l'accessibilité du cadre de vie de ses habitants, grâce à la création d'un équipement permettant notamment la mutualisation d'espaces associatifs pour le bénéfice de tous.

C'est ainsi que les travaux de construction de la nouvelle maison des activités, en entrée de village, permettront d'offrir des locaux agréables, plus adaptés et mieux situés, en insertion avec le site et l'espace paysager à proximité immédiate de la lavogne, du pigeonnier et de l'aire de jeux des enfants.



Travaux &
infrastructures

Le nouveau bâtiment de 318 m² se compose d'une grande salle d'animation à destination de tous les habitants et des associations locales, avec réserves et coulisses, de 214 m² environ, d'une salle mutualisée de 30 m², dédiée aux associations, de vestiaires, sanitaires et office nécessaires (44 m²) et d'un local de 30 m², regroupant les services de la Mairie, avec un accès aisé depuis l'extérieur.

Les études se sont déroulées en 2017 et la consultation des entreprises s'est tenue à l'automne 2017, le démarrage des travaux est prévu au printemps 2018 pour une livraison début 2019 et un montant de 480 000 € HT. Les recettes pour cette opération sont assurées à 20% par l'Etat, 19% par la Région, 31% par le Département et 30% par la commune de Veyreau.

Ecole intercommunale d'Aguessac

Les Communes d'Aguessac, Paulhe et Compeyre se sont regroupées avec la commune de Verrières en constituant un SIVU pour construire un nouveau groupe scolaire intercommunal sur le territoire d'Aguessac. Ce projet a, dans un premier temps, été porté par le SIVU Scolaire du Lumençon.

La maîtrise d'ouvrage en a été déléguée à la Communauté de communes de Millau Grands Causses en juillet 2017.

L'opération consistera en la construction d'un bâtiment de 854 m² et l'aménagement d'espaces extérieurs (espaces de récréation, stationnement) sur 1 435 m² sur un terrain situé à l'entrée nord du village d'Aguessac en bordure de la RD 809.

Le programme prévoit la construction de 2 classes en école maternelle, 4 classes en école élémentaire, pour un total de 162 élèves. Il prévoit aussi la création d'une salle de motricité, d'une salle de restauration scolaire et d'une cuisine. Les salles à manger seront aménagées pour recevoir des activités d'éveil en dehors des heures des repas.

L'opération se déroulera dans le cadre d'une démarche BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) Occitanie, qui doit permettre de concevoir, réaliser et exploiter le bâtiment dans une logique guidée par le bon sens, la sobriété et le confort d'usage tout en limitant son empreinte globale sur l'environnement. Cette démarche s'inscrit également dans l'appel à projet Nowatt de la Région Occitanie dont les critères portent sur l'aspect énergétique (bâtiment de niveau BEPOS Bâtiment à énergie positive), l'utilisation d'énergies renouvelables, les rapports usages/fonctionnalités, l'innovation et la dimension poétique.

La procédure de sélection du maître d'œuvre est un concours restreint niveau « Esquisse », qui sera lancé début 2018. Le démarrage des travaux est prévu en juin 2019 pour une livraison à l'été 2020.



Travaux sur le site du Roubelier

Suite à la remise de l'audit sur le Centre d'Enfouissement Technique du Roubelier mi-2016 et au rapport sur la stabilité du site en février 2017, une mission de maîtrise d'œuvre, après consultation, a été confiée à ANTEA mi-juin pour concevoir et suivre la réalisation des travaux de réhabilitation et d'amélioration. Ainsi une consultation des entreprises a été organisée en juillet pour une attribution en août à l'entreprise Geo Bio. Les travaux, d'un montant de 450 000 € HT, ont débuté le 18 septembre. Ils sont conformes aux attendus et aux préconisations de l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2017, qui a été notifié à la Communauté.

Ils ont principalement consisté à améliorer le captage gravitaire des lixiviats avec création de tranchées drainantes et d'éperons drainants.

Canaliser ces lixiviats vers un poste de refoulement qui a été créé.

Augmenter la capacité de stockage des lixiviats avec la création d'un bassin de stockage de 900 m³ de capa-

cité qui sert d'exutoire au poste de refoulement cité ci-dessus.

Mais aussi à créer des puits mixtes qui servent à récupérer la petite production résiduelle de biogaz et à pomper les lixiviats emprisonnés à l'intérieur du massif de déchets.

Mettre en place un filtre à charbon pour traiter les biogaz captés et améliorer le captage des eaux de ruissellement de surface internes afin d'éviter qu'elles ne s'infiltrent dans le massif et augmentent la production de lixiviats. Et enfin centraliser, en un point, le rejet des eaux de ruissellement interne vers le milieu naturel avec mise en place d'un système d'alerte (sondes de mesures de différents paramètres) sur la qualité des eaux rejetées.

Fin 2017 ces nombreux différents points ont été réalisés.

Seules les prestations de réalisation d'inclinomètres restaient à faire.



Modernisation de l'éclairage électrique

Le chantier de modernisation de l'éclairage public des parcs d'activités économiques de la Communauté de Communes a permis de changer les lampes existantes par des leds sur les 247 points lumineux de Millau Viaduc 1, la Borie Séche, Raujolles St Martin, le parc des Rivières et le parc de Vergonhac.

Réalisé de juin à fin 2017 cela va permettre de réduire la consommation électrique de 74 %, soit une écono-

mie d'énergie par an de 139.5 MWh tout en offrant un éclairage public de meilleure qualité avec des cônes d'éclairage plus uniformes.

L'investissement s'est élevé à 194 000 € HT, subventionné à hauteur de 70 % par le ministère de l'Ecologie à travers le dispositif TEPCV via le PNR des Grands Causses.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

largissement du champ de compétences

Par une délibération du 26 septembre 2017, le Conseil de la Communauté a procédé à une modification de ses statuts pour prendre la compétence **GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations)** et Grand Cycle de l'Eau comprenant l'animation du SAGE Tarn Amont, le suivi qualitatif de la ressource en eau qui relèvent actuellement de la compétence des communes et l'accompagnement de la gestion quantitative de la ressource en eau (sensibilisation aux économies

d'eau) à compter du 1er décembre 2017 en l'intégrant dans le groupe « compétences facultatives » et à la rubrique « Mise en valeur de l'environnement ». L'exercice de cette compétence sera ensuite confié au **syndicat mixte Bassin Versant Tarn Amont** (Aveyron, Gard, Lozère) qui interviendra sur l'ensemble du bassin versant Tarn-Amont à compter du 1er avril 2018.

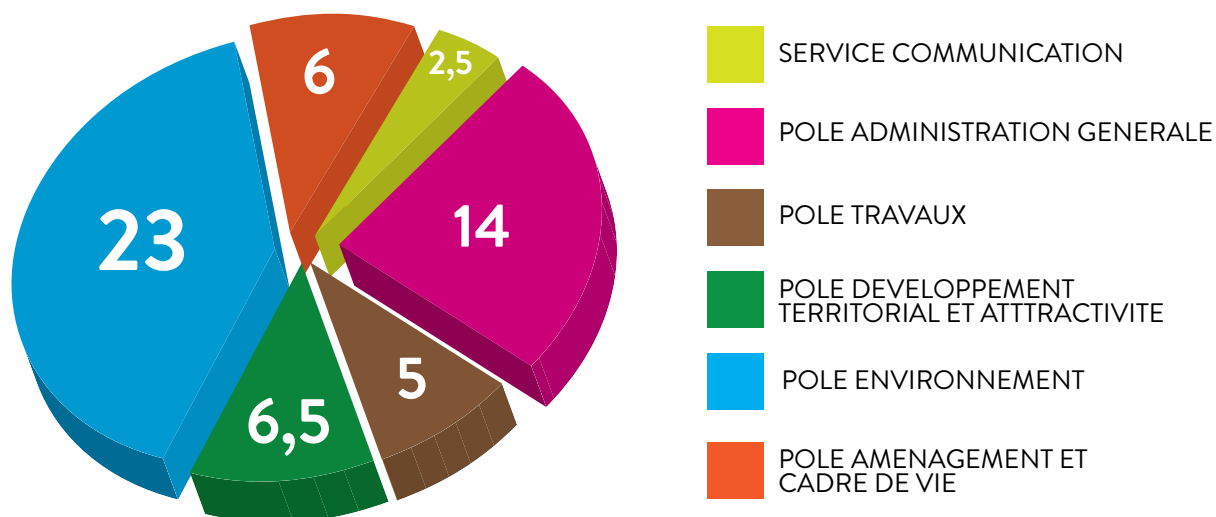
Par une délibération du 15 novembre 2017, le conseil de la Communauté a de nouveau procédé à une modification de ses statuts pour prendre la compétence « enseignement supérieur, formation et qualification » en l'intégrant dans le groupe « compétences facultatives », avec effet au 1er janvier 2018.

Nouvelle organisation des services en pôles

Une nouvelle organisation des services communautaires en cinq pôles fonctionnels a été mise en place dans le courant du mois d'avril 2017, favorisant ainsi la transversalité inter-services :

- *pôle Administration Générale avec la création d'un service de la commande publique
- *pôle Travaux, infrastructures et équipements,
- *pôle Développement territorial et attractivité (développement économique et tourisme)
- *pôle Environnement (déchets, rivières, transition énergétique)
- *pôle Aménagement et cadre de vie (urbanisme, transports, habitat et gens du voyage).

Un service communication a également été créé (cf page précédente). Au total ce sont 8 agents qui ont été repositionnés dans une approche de mise en valeur des compétences et des potentiels.



Cinq nouveaux agents ont été recrutés :

- *un responsable du pôle Développement territorial et attractivité (mai),
- *une assistante au pôle Aménagement et cadre de vie à temps complet (juin),
- *une assistante au pôle Infrastructure travaux, à mi-temps (mai),
- *un chargé de mission PAPI dans l'attente d'un transfert au syndicat mixte Tarn Amont, à plein temps (mai)
- *un responsable du Centre de Collecte des ordures ménagères, en fin d'année.

Par ailleurs, un technicien informatique à temps complet a été recruté suite à la mise en congé parental à 50% du responsable du service informatique.

Les effectifs de la Communauté de communes s'élèvent au 31 décembre 2017 à 57 personnes dont 18 agents dédiés à la collecte des déchets et à la déchèterie.

Commande publique et affaires juridiques

Un service spécifique dédié à la commande publique et aux affaires juridiques a été créé dès le 1er Juillet 2017 au sein du pôle Administration Générale.

Sur l'année 2017, près de 5 500 000 € HT ont été dépensés dans le cadre de marchés de travaux, de prestations intellectuelles ou de fournitures courantes. Plus de 3 580 000 € HT sont ainsi venus renforcer l'activité des entreprises du territoire Millau Grands Causses.



Répartition marchés de travaux



Création d'un complexe sportif à Millau

La Ville de Millau et la Communauté de Communes ont décidé d'un portage par la Communauté du projet de rénovation du centre aquatique et de la salle artificielle d'escalade.

Ce portage se justifie par la dimension et le rayonnement de ces équipements de par leur réalité géographique et leur fréquentation qui dépassent la seule Ville de Millau et même le territoire de la Communauté de communes.

Selon les dispositions des articles L1111-8 et R1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil de la Communauté, par une délibération du 15 novembre 2017, a accepté d'intervenir pour la conception et la construction de ces équipements dans le cadre

d'une délégation de compétence qui sera exercée au nom et pour le compte de la Ville de Millau, avec effet au 1er janvier 2018 .

Cette opération sera lancée sous le mode d'un marché global de performance avec dialogue compétitif. Pour accompagner la Communauté de Communes dans sa démarche, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) technique, juridique et financière a été engagée début janvier auprès d'un groupement composé d'Ingénierie Sportive et Culturelle (programmeur et AMO), IPK Conseil (programmation centre aquatique), TAJ (prestations juridiques) et BEHI SA (prestation environnementales).

Un comité de pilotage se réunit pour valider toutes les phases du projet, notamment pour toute décision susceptible d'entraîner une modification du programme des travaux ou de l'enveloppe financière. Par ailleurs, il veillera au respect du calendrier.

Le programme d'étude prévisionnel prévoit pour le centre aquatique une surface utile de bâtiment de 4 191 m² intégrant 2 bassins intérieurs , 1 bassin nordique, 1 espace forme dédié au bien être et à la préparation physique, des aménagements extérieurs (jeux d'eau, pentagloss,...) complétant le bassin nordique et un espace de restauration.

La salle d'escalade artificielle de 1 237 m² avec 1 salle loisirs, 1 salle pour l'accueil de compétitions internationales, 1 salle de bloc, 1 espace pédagogique et des annexes administratives et de service.

Les travaux de réalisation de ce complexe pourraient démarrer en septembre 2020 à la suite de la longue phase d'études et de sélection du lauréat et du dépôt du permis de construire. La livraison est quant à elle prévue 18 mois après le début des travaux.

Le coût prévisionnel de l'opération en première

approche est de 19.2 M€ HT.

Gérard PRETRE, Président - Christophe SAINT-PIERRE, Maire de Millau - Daniel MAYET, Vice-Président en charge des finances - Danièle VERGONNIER, Vice-Présidente en charge du tourisme - Daniel DIAZ, Adjoint au Maire en charge des finances - Hugues RICHARD, Adjoint au Maire en charge des sports - Bernard SOULIE, conseiller municipal chargé des équipements sportifs - Stéphanie BERBILLE, DGS Communauté de Communes - Jérôme CHIODO, DGS Ville de Millau - Anne-Marie CHABERT, DGA Communauté de Communes - Axel PORET, DGA Ville de Millau en charge du développement urbain et de la vie locale - Sylvie LEBOUCHER, Directrice du service des sports à la Ville de Millau, sont les membres du Comité de pilotage.

Sécurité et secours

Dans le cadre de la départementalisation du Centre de Secours, la Communauté prend en charge une partie du fonctionnement comme la rémunération des sapeurs pompiers professionnels, les vacations des sapeurs-pompiers volontaires figées au niveau 1996, le casernement avec une participation figée au niveau 2000.

La participation versée au SDIS pour 2017 s'est élevée à 1 663 399 €.

Sans oublier l'inauguration du nouveau Centre de Secours de Millau en janvier en présence du préfet de l'Aveyron, Louis Laugier, du président de Conseil départemental, Jean-Claude Luche, du président du conseil d'administration du SDIS, Jean-Claude Anglars et du Président de la Communauté.

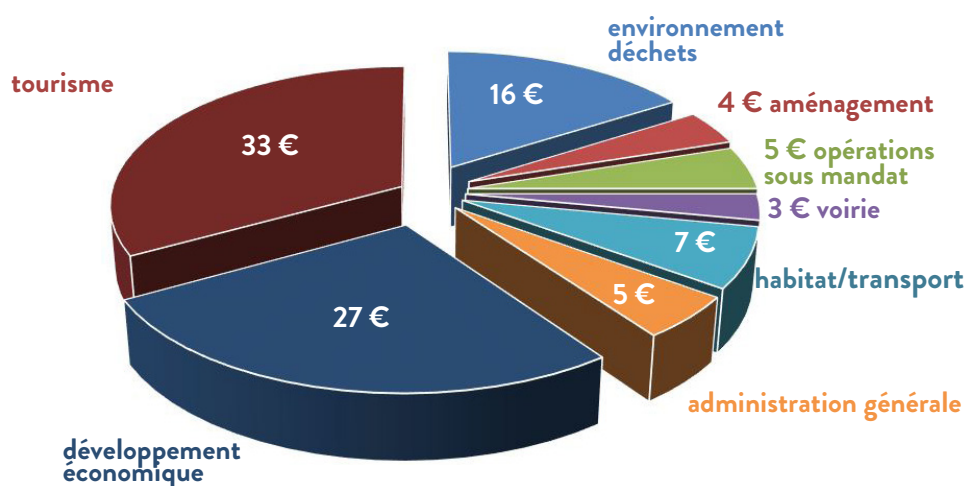


Le pacte financier et fiscal

Le Comité des Maires s'est réuni à plusieurs reprises en 2017 pour réfléchir à l'élaboration du pacte financier et fiscal, outil prospectif et de gestion qui permettra dès 2018 de cibler les projets et flécher les ressources dans l'objectif de porter un projet de territoire partagé.

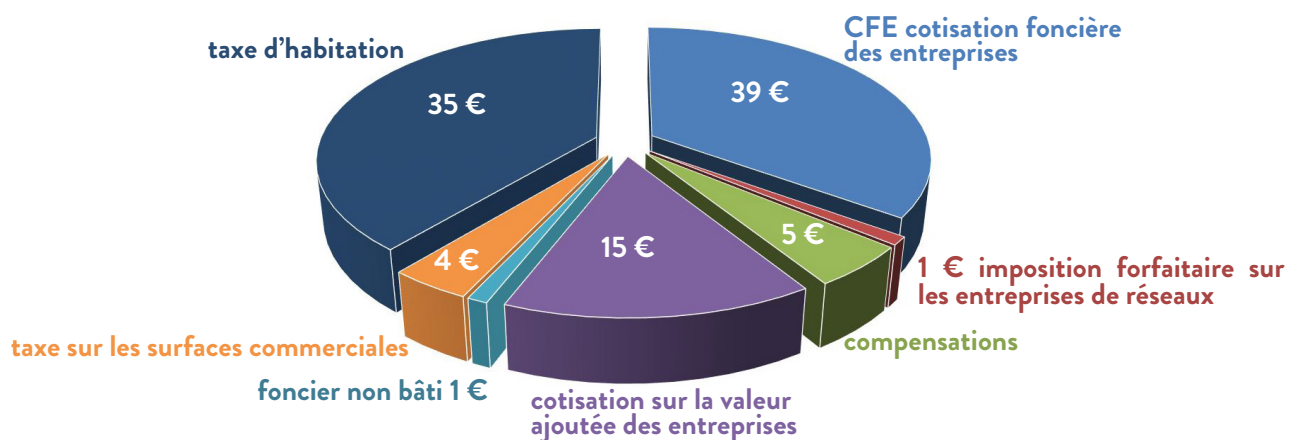
En 2017, une analyse financière rétrospective (2014 à 2016) et prospective consolidée (2017 à 2020) a été réalisée et les projets Communes/Communauté identifiés pour la période 2018 à 2020. Pour maintenir une situation financière satisfaisante, le niveau des investissements devra inévitablement être maîtrisé et donc priorisé. Pour ce faire il est nécessaire de définir des critères, d'activer certains leviers comme notamment la fiscalité, la péréquation des dotations (solidarité et FPIC) et les fonds de concours. L'année 2018 devrait permettre de finaliser la démarche.

Pour 100 € dépensés par la Communauté ...



... 100 € de recettes fiscales, répartition

Les résultats de l'exercice budgétaire 2017 sont présentés par budget, sur le site de la Communauté www.cc-millaugrandscausses.fr/la-communauté/publications/rapports-d'activités



COMMUNICATION

Service communication, transversal par essence

Au service de l'ensemble des Pôles

En janvier 2017, la restructuration des services en pôles a vu naître le service communication de la Communauté. Le nombre des compétences et domaines d'intervention de la collectivité s'étoffant un agent à temps plein et deux autres à mi-temps arrivés en avril n'ont pas été de trop. La montée en compétence du service a ainsi pu passer par la conception des nombreux et différents supports en interne. L'action quotidienne du service réside dans l'accompagnement étroit des actions de communication, l'organisation d'événements et la création de supports d'information de chaque pôle et service.

En 2017, le bulletin d'information MGC a changé de périodicité, pour venir se glisser 2 fois par an dans votre boîte aux lettres (mars et octobre 2017). Le service communication en a assuré la coordination, de la rédaction à la diffusion dans les 17 400 boîtes aux lettres du territoire. Il a aussi publié en septembre les rapports d'activités 2016, disponible en format numérique sur le site www.cc-millaugrandscausses.com et à la bibliothèque sonore.



Accompagnement des faits marquants de l'année

La coordination et l'organisation de grands événements comme les vœux de la Communauté de Janvier ont été assurées par le service tout comme la présence de la Communauté sur les différents salons de l'année (économiques ou touristiques).

Le service a étroitement accompagné le Pôle développement Territorial, moteur de la démarche d'attractivité, pour la coordination et l'organisation de nom-

breuses réunions du groupe projet et l'élaboration de documents techniques et de cadrage afférents. Les actions identifiées dans le plan d'actions économiques ont rapidement été mises en place et ont nécessité l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de communication pour chacune d'entre elles, avec un rétro planning parfois bien serré.

L'élaboration du PLUi-HD, «LE» dossier du Pôle Aménagement et cadre de vie, a aussi demandé un accompagnement régulier du service dans ses différentes phases et pour l'important volet de la concertation : un appui éditorial et logistique sur les salons mais aussi stratégique et digital pour la mise en ligne d'informations dédiées sur le site internet plui-millaugrandscausses.fr et le site institutionnel.

Le changement de délégataire du réseau MIO de transports urbains a lui aussi nécessité une collaboration étroite avec le service communication et le nouveau prestataire dès le mois de septembre pour l'élaboration des nouveaux supports d'information. La conception et la diffusion des flyers pour la distribution des sacs poubelles sur une grande majorité des communes du territoire continuent d'être assurées par la Communauté.

Informers par voie de presse et digitale

Une vingtaine de rencontres avec la presse ont été organisées à l'occasion des moments forts de 2017, comme l'inauguration du bâtiment des Douanes et celle du parc d'activités Millau Ouest. Sans oublier la restitution de la démarche d'attractivité du mois d'octobre à la salle René Rieux.

Ces rendez-vous avec la presse ont été relayés au travers d'une centaine d'articles.

Une réactualisation de contenus et une mise en avant des actualités de la Communauté ont régulièrement été réalisées sur le site de la Communauté.

Style
MILLAU
UNE VISION D'AVANCE

Partager



#STYLEMILLAU